

ACTUALITES MARSEILLE ALTEO BOUES ROUGES ECOLOGIE

Dimanche 31/01/2016 à 10H39 *Corinne Matias*



Plus d'un millier de personnes contre les rejets toxiques d'Alteo dans les calanques et l'arrêté qui les autorise jusqu'en 2021

Des têtes de mort, des slogans impitoyables pour le Premier ministre Valls, des prévisions catastrophiques pour le devenir de la faune marine... les banderoles étaient à la hauteur des espérances des associations qui appelaient hier à manifester contre les rejets d'Alteo et l'arrêté pris en fin d'année par le préfet de prolonger ces rejets jusqu'en 2021. Les organisateurs, qui sont passés par les réseaux sociaux et qui ont collecté plus de 108 000 signatures au bas d'une pétition, tablaient sur la présence de 5 000 personnes. Ils étaient un peu plus d'un millier à occuper la place Paul-Peytral devant la Préfecture, bien défendue par un cordon de CRS . Mais hier, ils en avaient plus après le Premier ministre que son représentant de l'Etat, puisqu'il est passé au-dessus de sa ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, pour prendre cette décision.



Le 28 décembre 2015, l'usine d'alumine de Gardanne était autorisée à continuer à déverser ses rejets liquides, et non plus les boues rouges comme auparavant, dans la fosse de Cassidaigne, 7 km au large de Cassis. Pour les associations de sauvegarde de l'environnement, les calanquais, les pêcheurs et des scientifiques comme le Pr Henry Augier, c'est "*inadmissible. Oncontinue à déverser dans la mer des polluants, de l'arsenic, des métaux lourds, tous sont*

toxiques et certains dépassent même les normes autorisées par la Convention de Barcelone". Alteo a reçu des dérogations pour ces dépassements pendant 6 ans, à charge pour elle de trouver à terme une solution pour dépolluer ces rejets. "Les solutions existent, mais trop chères pour Alteo, 4,5 M€, qui préfère renflouer ses actionnaires", résumant les Collectifs Littoral.

Des lanceurs d'alerte

Toxicité des rejets confirmée par le Pr Augier : "Ils contiennent des poisons mortels qui s'attaquent à tous les organismes vivants et se répercutent sur la chaîne alimentaire. La solution pour dépolluer l'eau existe, c'est en cela que la décision du Premier ministre est une aberration. L'industriel est hors-la-loi littoral, hors la Convention de Barcelone, autant de raisons d'attaquer en justice".

Hier, parmi les manifestations, on retrouvait aussi des habitués et amoureux des calanques comme Les Excursionnistes marseillais, pour qui "on attend" à leur terrain de jeu. Théo, 8 ans, faisait partie des plus jeunes manifestants et déclarait, au côté de son papa qui arborait le fameux tee-shirt "Colère rouge", "je ne veux pas qu'on touche à ma mer". "Les boues rouges, c'est un travail de longue haleine appelé Olivier Dubuquoy, d'Ocean Nation. Alain Bombard suivait déjà le dossier. Il ne s'agira jamais d'une victoire, 35 millions de tonnes de boues ont déjà souillé la Méditerranée. Mais les rejets doivent d'arrêter". "Cela fait des années qu'on a lancé l'alerte", confirme Carole, une habitante d'Hyères, et membre des Collectifs Littoral. "On suit le dossier depuis une dizaine d'années, ajoute Michèle Rivasi, députée européenne (EELV) pour le Sud-Est de la France. Avec l'arrêté de 1996 qui prévoyait l'arrêt des boues en 2015 on était confiant. On a eu tort. Aujourd'hui, le combat doit prendre en compte aussi les rejets solides déposés à Bouc-Bel-Air. La ministre va défendre la loi sur la biodiversité, que va-t-elle faire des boues rouges ?"

Une dizaine d'interlocuteurs se sont succédé au micro, avec en vedettes l'eurodéputé d'Europe Ecologie Les Verts José Bové, et le pêcheur Gérard Carrodano, l'un des premiers à avoir donné l'alerte. "Comment accepter qu'on nous tue notre passion ! Le canyon de Cassidaigne c'était mon bureau pendant des années, et on a eu de cesse de voir monter cette boue !"

José Bové : "La ministre a les moyens de tout arrêter"

"S'il est dans ses appartements, il ne peut pas ne pas nous entendre", a plaisanté José Bové, en parlant du préfet Bouillon, l'auteur de l'arrêté qui a mis le feu aux poudres, sur ordre de Matignon. L'euro-député EELV qui est présenté comme un soutien de poids à ce combat contre les rejets en mer, a rendu hommage aux pêcheurs qui, de Marseille à Toulon ont les retombées des boues rouges depuis des décennies. L'ensemble de la pêche côtière est détérioré par les effluents pollués qu'on retrouve jusqu'à Toulon". Aujourd'hui, José Bové souhaite que l'on prenne en compte aussi le problème des dépôts de boues rouges sur un site de Bouc-Bel-Air. "Avec quelles protections sont-elles stockées ?", interroge le député. "Comme on a pollué les calanques on est en train de polluer les sols. Alteo va devoir mettre la main à la poche", ajoute-t-il critiquant "le chantage économique, les centaines d'emplois qui disparaîtraient si l'usine fermait ou se délocalisait". Pour José Bové, Valls qui a pris "une décision qui ne lui appartenait pas, en se substituant à son ministre de tutelle, n'a pas respecté la Constitution, il est hors la loi". Le député n'exclut pas de porter l'affaire au niveau européen. Puis, s'adressant à Ségolène Royal qu'il tutoie, parce qu'il a, dit-il, "gardé de bons rapports", il insiste : "Tu as les moyens d'agir tu peux faire en sorte d'arrêter".